



Contact: Solange Hélin-Villes

GSM:+32476-510172

Strasbourg, le 8 mai 2007

Services de Santé: le chef de file du PPE désavoue ses troupes

Suite à l'intervention de Martin Schulz, le chef de file des démocrates-chrétiens Joseph Daul s'est démarqué aujourd'hui des manœuvres orchestrées par des députés de son groupe visant à ouvrir à la concurrence les services de santé dans l'Union européenne.

Lors d'un vote à la commission du Marché intérieur du Parlement européen, les députés de droite se sont opposés à la volonté des socialistes de protéger les services de santé en essayant de les réintégrer dans la directive "services".

A l'issue du vote, le chef de file du Groupe socialiste au Parlement européen, Martin Schulz, a pris contact avec M. Daul. "M. Daul m'a confirmé que son groupe ne soutient pas le vote de ses membres. Il reste fidèle à l'accord qu'il a conclu avec le groupe socialiste et qui prévoit d'exclure les services de santé du champ d'application de la directive services", souligne Martin Schulz.

M. Schulz a demandé au vice-président Harlem Désir et à la porte-parole sur les questions du marché intérieur, Evelyne Gebhardt, de surveiller de très près la préparation du vote de l'assemblée plénière à Strasbourg.

"La tentative de certains membres du PPE de ressusciter la directive Bolkenstein est totalement irresponsable. C'est vraiment le pire des services à rendre à l'Europe, au moment où elle tente de regagner la confiance de ses citoyens, que de vouloir entreprendre une libéralisation des services sociaux d'intérêt général", dénonce Harlem Désir.

De son côté, l'eurodéputée Bernadette Vergnaud, auteure de ce rapport parlementaire sur les services de santé, s'est dite "profondément choquée par l'attitude et le vote incohérent de ces députés de droite".

"Leur comportement est totalement inacceptable. La santé n'est pas une marchandise ! Le groupe socialiste et ses alliés veulent défendre des services de santé accessibles, de grande qualité et à des prix abordables pour les citoyens de l'Union", précise Mme Vergnaud.